



Règlement de fonctionnement du Groupe d'Aide Technique Gériatrie

Objectifs :

Ce groupe a pour objectif d'apporter une aide technique aux professionnel.les, confronté.es à des personnes en souffrance psychique. Le GAT Gériatrie souhaite réunir les conditions permettant la prise de recul nécessaire face à des problématiques singulières et complexes, tout en favorisant une dynamique d'entraide et d'échanges réciproques entre le social et la psychiatrie.

Personnes concernées :

Toutes personnes accompagnées par les membres des structures permanentes du groupe, de plus de 60 ans, dites en souffrance psychique et pour lesquelles les professionnel.les référent.es se retrouvent en difficultés dans leurs relations d'aide.

Fréquence :

Tous les deux mois + une réunion de bilan de l'année avant l'été.

Durée :

De 14h à 16h, le Mardi après-midi.

Lieu :

Au sein de l'hôtel de ville de Caluire-et-Cuire en salle liberté ou à l'hôtel de ville de Rillieux-la-Pape.

Membres permanents :

Le GAT Gériatrie est composé de membres permanents :

- CMPPA Les Mercières : Médecin psychiatre + IDE permanent.e + 3 suppléant.es
- MDM Caluire et Cuire/ Rillieux la Pape: (1 TS permanentes + 1 à 2 suppléant.es)
- *MDM Neuville sur Saône*
- CCAS Caluire et Cuire: 2 TS permanentes
- *CCAS Rillieux*
- Coordinatrice du CLSM

Qui peut solliciter le GAT ?



Hormis les membres permanents, le GAT Gérontologie peut être sollicité par des professionnel.le.s de l'accompagnement, œuvrant sur le territoire du CLSM Intercommunal auprès de personnes de plus de 60 ans, dont les difficultés d'ordres psychiques mettent à mal l'accompagnement proposé et questionnent les capacités d'autonomie de la personne.

Comment solliciter le GAT ?

- Remplir la fiche de saisine et l'envoyer par mail à l'animateur du groupe
- Vérification par l'animateur que la demande correspond bien aux compétences et objectifs du groupe. Une situation ne pourra être traitée sans qu'un travail partenarial n'ait été tenté en amont.
- Quelques jours avant l'instance, l'animateur prévient le groupe du nombre de situation, précise l'ordre du jour et le lieu où se déroulera le groupe.

Déontologie :

Le GAT Gérontologie tient à anonymiser les situations évoquées. Ceci afin de garantir le respect de la vie privée des personnes concernées. En ce sens, seront seulement évoquées les informations strictement nécessaires à l'évolution favorable de la situation travaillée, sauf si la personne a donné son accord en amont de la réunion.

Aucun compte rendu ne sera fait de ces groupes, le demandeur et la coordinatrice se réservent le droit de noter certaines informations. Le demandeur pourra, si nécessaire, ré-interpeller le groupe ultérieurement pour donner un droit de suite à la situation concernée.

Seront seulement consignés par le coordonnateur, les éléments quantitatifs (nombres de situations évoquées/commune de résidence des situations travaillées/ nombre de GAT réunie etc.) afin de mener un bilan annuel de l'instance.

Tout.e professionnel.le souhaitant présenter une situation, devra avoir pris connaissance et accepter les termes de ce règlement.

Cette instance est un groupe ressource du Conseil local de Santé Mentale de Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape et Neuville-sur-Saône. L'animation de ce groupe est assurée par le coordonnateur du CLSM qui est le garant de son bon fonctionnement.